

M&G DuraVent, Inc (« DuraVent ») fournit cette garantie pour PolyPro® pendant dix ans. Sous réserve des restrictions énoncées ci-dessous, DuraVent garantit que ses produits seront exempts de défauts de matériaux ou de fabrication, s'il sont correctement installés, entretenus et utilisés. Les produits DuraVent sont entièrement garantis s'ils sont installés uniquement par un installateur professionnel. Cette garantie est transférable du propriétaire d'origine à l'acheteur de la maison au cours des dix ans sous garantie. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale, les dommages causés par la fumée ou les feux de cheminée, les actes de Dieu, ou tout produit qui a été : (1) acheté auprès d'un tiers qui n'est pas un revendeur, détaillant ou distributeur agréé DuraVent ; (2) modifié ou altéré ; (3) mal entretenus, inspectés ou nettoyés ; ou (4) soumis à une négligence ou à toute utilisation non conforme aux instructions d'installation incluses avec le produit, tel que déterminé par DuraVent.

Les instructions d'installation sont disponibles en ligne sur le site www.duravent.com sous Support/Literature et par le biais de notre Service à la clientèle 800-835-4429 ou customerservice@duravent.com.

DuraVent fournit les garanties suivantes pour PolyPro : cent pour cent (100 %) du PDSF durant 10 ans à compter de la date d'achat.

Toutes les obligations de garantie de DuraVent se limitent à la réparation ou au remplacement du produit défectueux conformément aux conditions applicables à chaque ligne de produit. Ces recours constituent la seule obligation de DuraVent et le seul recours en vertu de cette garantie. Cette garantie ne fournit aucune valeur de rachat. Les conditions de cette garantie ne peuvent pas être modifiées, altérées ou abandonnées par toute action, inaction ou déclaration, que ce soit oralement ou par écrit, sauf sur l'autorisation écrite expresse d'un dirigeant de DuraVent.

Ce produit est destiné uniquement à la ventilation des appareils de catégorie IV de combustion du gaz naturel, du propane et du mazout. Tous les autres combustibles ne sont pas couverts par cette garantie.

LIMITATIONS RELATIVES AUX VENTES DE POLYPRO SUR INTERNET : Nonobstant toutes autres conditions de cette garantie PolyPro, DuraVent ne fournit aucune garantie pour PolyPro® s'il n'est pas installé par un installateur professionnel qualifié.

DuraVent doit être informée et avoir la possibilité d'inspecter le produit défectueux avant d'effectuer un remplacement selon les conditions de cette garantie à vie limitée. Toutes les réclamations doivent être présentées avec une preuve d'achat. Les frais de main d'œuvre et d'installation ne sont pas couverts par cette garantie. Pour bénéficier d'un service sous garantie, contactez : DuraVent Warranty Service, 877 Cotting Ct., Vacaville CA 95688, ou composez le 800-835-4429.

DANS LA MESURE DE LA LÉGALITÉ, DURAVENT REJETTE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER. EN AUCUN CAS DURAVENT NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU SPÉCIAUX, NI DES PERTES DIRECTES OU INDIRECTES DE TOUT TYPE QUE CE SOIT, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES BLESSURES. L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE DURAVENT SE LIMITE AU PRIX D'ACHAT DE CE PRODUIT. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES N'AUTORISANT AUCUNE LIMITATION DES GARANTIES IMPLICITES, OU EXCLUSION OU LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT ÉVENTUELLEMENT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ; IL SE PEUT QUE VOUS BÉNÉFICIEZ D'AUTRES DROITS VARIANT D'UN ÉTAT À L'AUTRE ET D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Pour obtenir les instructions d'installation les plus récentes, consultez www.duravent.com

RÉV 11.28.17

M&G DuraVent, Inc. Vacaville CA 95688